



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E145512

VALABLE JUSQU'AU 03/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LILLE 2015B00927

Siret : 810 415 554 00023

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0059135/M

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 151350295

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 151350295

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : VTL

161 ALLÉE BERNARD COCHETEUX  
ZAC DE MARAICHES  
59830 WANNEHAIN

Téléphone : 03 20 34 92 75

Portable : 06 42 99 89 01

Site Internet :

E-mail : metropole.couverture.59@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

LECOCQ THOMAS CO-GÉRANT / LEGRAND VINCENT GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/01/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	24/01/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	24/01/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	24/01/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.